

# L'agriculture de nos régions : regard vers l'avenir

Autor(en): **Bovée, Jean-Paul**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens**

Band (Jahr): **66 (1995)**

Heft 3

PDF erstellt am: **12.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



## SOMMAIRE

L'agriculture jurassienne  
aujourd'hui et demain 3

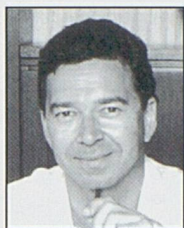
Une préoccupation majeure  
de l'agriculture jurassienne :  
l'endettement des  
exploitations 7

Des perspectives de dévelop-  
pement dans nos régions :  
l'agriculture biologique et  
son avenir 11

Face aux défis de demain :  
la formation professionnelle  
dans l'agriculture 15

Conférence-débat 18

Cours 19



par  
Jean-Paul  
Bovée,  
Secrétaire  
général  
de l'ADIJ

### L'agriculture de nos régions

# Regard vers l'avenir

Vers 1850, l'agriculture occupait encore 40 % de la population active dans les six districts du Jura bernois de l'époque. En 1900, sur le même territoire, cette proportion était tombée à 27 %, pour atteindre 13 % en 1960 et 6 % en 1990. Evolution spectaculaire, à long terme, d'un secteur de l'économie victime, en quelque sorte, de son propre développement et des gains extraordinaires réalisés sur les rendements, cela dans un marché où règne une demande relativement peu élastique.

Depuis 1945, la croissance annuelle moyenne de la productivité dans l'agriculture a été nettement plus forte que dans les autres secteurs. Outre la diminution de la proportion de personnes actives, la conséquence a été une diminution rapide du niveau général des prix pratiqués sur les marchés internationaux.

Aujourd'hui, les carcans protectionnistes craquent de partout. Notre agriculture se trouve dans une phase de changement structurel fondamental, liée aussi bien au développement technique de la branche elle-même qu'aux mutations survenues sur le plan politique et en matière de libéralisation des marchés.

Actuellement, les entreprises agricoles suisses peuvent être classées en trois catégories, définies selon la manière dont les exploitants prennent en considération les problèmes écologiques.

Les entreprises de type traditionnel se fixent surtout des objectifs de nature économique ; elles cherchent donc à optimiser les rendements en mettant en

œuvre des méthodes de culture appropriées (cultures intensives, visant à obtenir un niveau élevé de productivité).

Les exploitations pratiquant la production dite intégrée prennent en considération d'autres facteurs, notamment l'équilibre entre le milieu ambiant et la production végétale et animale. Ces entreprises, souvent plus diversifiées que les précédentes, utilisent les possibilités d'amélioration des sols par des processus de

régulation naturels. Elles ne font appel aux engrais auxiliaires que de manière limitée et très ciblée, visant ainsi à réduire la charge exercée par l'agriculture sur l'environnement.

L'agriculture dite « biologique », enfin, renonce totalement aux engrais chimiques et aux additifs divers. Les entreprises qui la mettent en pratique peuvent être considérées comme des éco-systèmes équilibrés où agissent uniquement des cycles naturels.

C'est dans le cadre de ces divers types d'exploitations que les agriculteurs doivent affronter l'avenir. Il est possible d'adapter, voire de transformer une entreprise agricole, pour en faire, par exemple, une exploitation « bio ». Mais cela ne se fait pas du jour au lendemain ; une période de transition relativement longue doit être prévue, et une formation appropriée doit être acquise.

Dans ce contexte, quel est l'avenir qui s'offre aux agriculteurs de nos régions ? Cette question a intéressé de près la Commission économique de l'ADIJ, qui a suscité, pour commencer, la publication d'un dossier destiné au grand public. Le sujet est vaste. Pour en couvrir plusieurs aspects, nous avons sollicité quatre spécialistes en leur demandant de vulgariser leurs propos afin de les rendre accessibles à tout un chacun.

Comme on pourra le constater dans les pages qui suivent, l'agriculture jurassienne, face à la libéralisation et à l'intégration des marchés, est loin d'être dépourvue d'atouts. ■

### Association pour la défense des intérêts jurassiens

Co-présidents : André Marchand,  
Delémont, Jean-Claude Crevoisier,  
Moutier

Secrétaire général et rédacteur res-  
ponsable : Jean-Paul Bovée, Moutier

Administration de l'ADIJ et rédaction  
des « Intérêts de nos régions »

Rue du Château 2, case postale 57,  
2740 Moutier 1  
tél. 032 93 41 51, fax 032 93 41 39

### BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS JURASSIENS

Chambre d'économie et d'utilité publique  
66<sup>e</sup> année - Paraît 4 fois par an

Abonnement annuel : Fr. 40.-  
Prix de ce numéro : Fr. 10.-